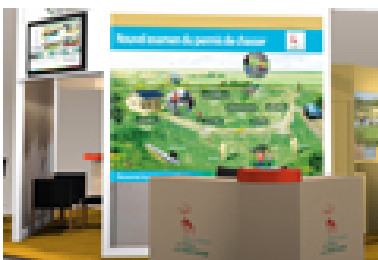


<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article1680>



L'ONCFS au salon de la Chasse de Mantes

- Espace Presse / Actualités -



Date de mise en ligne : mercredi 9 avril 2014

Date de parution : 10 avril 2014

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage était présent, du 4 au 7 avril, au Salon de la chasse de Mantes (78). Pour la deuxième année, l'ONCFS y a fait stand commun avec la Fédération nationale des chasseurs, communiquant avec son partenaire sur la nouvelle législation Armes et sur le nouvel examen du permis de chasser.



Inauguré en présence de Christian Le Coz, sous-directeur de l'Eau et de la biodiversité au ministère de l'Ecologie, en présence des journalistes de la presse cynégétique et des Sonneurs de l'ONCFS, ce stand a reçu la visite de nombreux visiteurs venus se renseigner sur le nouveau parcours de l'examen du permis de chasser, la chasse accompagnée ou les règles élémentaires de sécurité. La présence des inspecteurs du permis de chasser de l'ONCFS a permis d'apporter des réponses pratiques et concrètes aux questions posées.

Parmi les supports de communication distribués : un poster présentant en image le parcours complet du nouvel examen du permis de chasser, un dépliant co-édité avec la FNC, faisant le point sur la nouvelle réglementation des armes, un dépliant sur les modalités du permis de chasser. Les deux posters « Huit règles d'or de la sécurité à la chasse » co-édités avec Connaissance de la chasse ("chasse devant soi" et "chasse en battue") ont rencontré un grand succès.



